# Bilan de la réalisation du projet "Une ruelle dans ma cour"

## 1ère édition 2017-2018



Ce projet fut rendu possible grâce à la collaboration de Nature Québec, de la Caisse d'économie solidaire, de la ville de Québec, de la Ruche Vanier et du local communautaire Claude-Martin.

# Table des matières

# Contenu

Table des matières	2
Introduction	3
Portrait du secteur Claude-Martin	
Une opportunité de collaboration se présente	
Début des démarches avec les citoyens	
Évaluation	
Recommandations pour l'édition 2019	
Annexe 1 - Visuel	

Le projet "Une ruelle dans ma cour" est un projet de verdissement qui fut réalisé dans la ruelle du secteur de l'Avenue Claude-Martin à Vanier entre octobre 2017 et la fin de l'automne 2018. Nature Québec, l'organisme porteur du projet, mena à bien cette initiative en collaboration étroite avec les intervenants du local communautaire Claude-Martin, la ville de Québec, les propriétaires des immeubles situés à proximité du lieu ciblé, 2 commerçants de l'Avenue Plante ainsi que des résidents du quartier qui souhaitaient s'impliquer. Le document suivant expose la situation présente dans le secteur de l'Avenue Claude-Martin et les objectifs poursuivis qui sont à l'origine de ce projet. Ensuite, il relate la démarche de participation citoyenne effectuée avec les partenaires et les résidents du secteur, une démarche essentielle ayant contribuéeà son succès. Pour terminer, nous dresserons un bilan des bons coups et des aspects à améliorer pour l'an prochain.

## Portrait du secteur Claude-Martin

Le secteur de l'avenue Claude-Martin est composé essentiellement d'immeubles de 16 logements, de grands stationnements, de conteneurs à déchets et de terrains découverts et gazonnés. Hormis les arbres matures qu'on retrouve de part et d'autre de l'avenue, peu de végétaux agrémentent le voisinage dans le quartier. La propreté des terrains laisse passablement à désirer. Également, les immeubles présents dans le secteur sont plutôt mal entretenus, sont parfois délabrés et contaminés par la vermine. Par ailleurs, mentionnons que le quartier Vanier a accueilli de nombreuses familles et personnes immigrantes depuis le début des années 2000. Ces nouveaux arrivants sont en majorité des familles qui ont été obligées de quitter leur pays pour échapper à toutes sortes de situations graves qui mettaient leur vie en danger (guerres, exclusions, répression, etc.). Donc, selon une étude réalisée auprès des résidents vivant dans le secteur en 2016, environ 29% des répondants avaient une opinion plutôt négative de la diversité culturelle dans leur quartier. Effectivement, les résidents s'inquiètent en outre du fait que les familles immigrantes ne connaissent pas assez bien les habitudes, les valeurs et la culture québécoises. Ils sont méfiants à l'égard des personnes immigrantes et se sentent même « envahis ». Plusieurs des édifices à logements du secteur sont contaminés par la présence persistante de punaises de lits et coquerelles. Un bon nombre de citoyens issus de la société d'accueil associe l'arrivée des personnes immigrantes à la contamination des immeubles par les insectes. Étant sur le terrain, les intervenants du local communautaire Claude-Martin sont en mesure d'observer une augmentation des préjugés, des commentaires et des comportements xénophobes dans le quartier depuis l'été 2017.

L'aménagement d'un espace public extérieur est nécessaire dans le secteur pour que les résidents puissent s'y retrouver pour échanger afin d'apprendre à se connaître. Non seulement des préjugés existent dans le quartier à l'égard des personnes issues des communautés immigrantes, nous en observons également envers les personnes assistées sociales, à l'endroit de personnes éprouvant des difficultés liées à la santé mentale, à l'alcoolisme, etc. L'aménagement du secteur (immeubles à logements, stationnements, terrains découverts et gazonnés) contribue à ce que les résidents soient isolés et échangent peu; du balcon, il n'est pas nécessairement facile d'apprendre à connaître ses voisins.

Pendant l'été et l'automne 2017, unepiste de solution envisagée par les intervenants du local communautaire Claude-Martin est d'aménager un lieu qui servirait de place publique dans la zone ciblée. Par le biais d'un tel projet, nous désirions lutter contre l'exclusion sociale, les préjugés, la stigmatisation et la xénophobie. Également, nous souhaitons créer, sinon augmenter le sentiment d'appartenance des citoyens et des citoyennes à leur quartier. Nous souhaitions que l'aménagement d'un espace public réalisé en collaboration avec un groupe multiculturel de citoyens puisse favoriser la création de liens significatifs entre les membres de ce groupe. Durant le processus de réalisation du projet, nous estimions que les citoyens pourraient apprendre à se connaître, qu'ils pourraientdécouvrir leurs forces respectives.

## Une opportunité de collaboration se présente

C'est par le biais du conseil de quartier de Vanier ayant eu lieu au mois de septembre 2017 que les intervenants du local communautaire eurent vent que l'organisme Nature Québec cherchait un lieu à Vanier pour réaliser un projet de ruelle verte. Sachant que la participation citoyenne constituait un enjeu fondamental pour l'organisme porteur du

projet, les intervenants du local communautaire évaluèrent qu'une collaboration était possible et permettrait aux deux organisations d'atteindre leurs objectifs respectifs. En effet, l'organisme porteur de cette initiative a pour mandat d'accompagner les collectivités dans la conception et la réalisation de projets exemplaires de trames vertes afin d'inspirer les citoyens, d'illustrer les solutions existantes et d'opérer un transfert de connaissances en matière d'aménagement, de verdissement du territoire et de lutte contre les îlots de chaleur. Ainsi, les rencontres avec les intervenantes de Nature Québec débutèrent dès la fin du mois de septembre.

## Début des démarches avec les citoyens

En octobre, une première rencontre avec les résidents du secteur eut lieu dans le but de leur présenter ce que pourrait devenir la ruelle de leur quartier et de valider l'intérêt des citoyens pour s'impliquer dans le projet. Lors de cette présentation, 12 adultes dont 3 représentants de familles immigrantes étaient au rendez-vous. Les représentantes de Nature Québec présentèrent des éléments de projets de verdissement réalisés à Limoilou, à Montréal et ailleurs dans le monde. Ainsi, les participants purent visualiser certaines possibilités d'aménagements à notre portée.





Le 30 novembre, une « *marche de Jane* » fut planifiée avec les résidents du secteur dans le but de cibler précisément des zones d'interventions à verdir et de relever les dimensions exactes avant que la neige ne recouvre le sol. Ainsi, les organisations et les personnes impliquées allaient pouvoir développer le projet durant l'hiver afin qu'il soit prêtle moment venu.



Au mois de décembre 2018, nous avons effectué une tournée de porte-à-porte dans le secteur de l'Avenue Claude-Martin pour, en outre, présenter le projet de ruelles vertes aux résidents. Lors de cette démarche, nous avons fait signer une pétition qui totalise 82 noms de citoyens appuyant cette initiative. Également, pendant l'hiver, nous avons contacté différents propriétaires d'immeubles situés près de la zone concernée dans le but d'obtenir leur appui et leur collaboration. Ils ont manifesté l'intérêt d'être tenus au courant de l'évolution de la démarche dans le but d'en approuver certains aspects pendant l'élaboration de la proposition finale. Par ailleurs, notre présence régulière au conseil de quartier a favorisé l'intérêt puis le soutien de la conseillère municipale, Mme Alicia Despins, à cette démarche. Il nous a donc été plus facile d'obtenir l'appui ultérieur de la ville pour mener à bien cette initiative. Ainsi, nous avons été en mesure de préparer le terrain, d'identifier les différents acteurs qui allaient supporter le projet et de quelle façon ils allaient le faire.

Durant l'hiver et le printemps 2018, nous avons rencontré les représentantes de Nature Québec à 3 occasions pour effectuer un suivi de l'évolution du projet. Ainsi, des recherches effectuées auprès de partenaires potentiels spécialisés en agriculture urbaine permirent de cibler 3 propositions de bacs correspondant aux critères d'accessibilité universelle. Ces propositions furent présentées aux propriétaires qui allaient recevoir ces équipements sur leurs terrains afin qu'ils puissent manifester leurs préférences. De plus, avec des outils d'imagerie en 3 dimensions, il nous fut possible de voir évoluer les propositions de placettes publiques envisagées pour la ruelle. Par conséquent, nous furent en mesure de modifier et de faire approuver la proposition finale auprès du propriétaire du terrain sur lequel la placette allait être installée. Ces démarches de consultation auprès des propriétaires servaient à ce qu'ils se sentent impliqués dans l'élaboration du projet et qu'éventuellement, leur implication réduise de possibles frictionsqui pourraient surgir pendant la réalisation de la ruelle verte. La contribution des résidents et des partenaires tout au long du processus vise également à ce qu'ils s'approprient le projet et qu'ils développent le goût de l'entretenir durant l'été.



Dans cet ordre de pensée, en nous appuyant sur les conseils d'une personne ressource en matière de verdissement, nous entreprîmes d'informer les résidents du secteur de l'aménagement prochain d'une ruelle verte. Pour ce faire, nous demandèrent à un citoyen de concevoir une enseigne et un logo qui devait servir à annoncer la réalisation prochaine de cette initiative dans le secteur. La personne prit en charge la conception du logo et la réalisation des enseignes en question. Par la suite, un autre résident eut l'amabilité d'aller en installer 8 exemplaires dans les environs du secteur visé.



Par ailleurs, en collaboration avec une étudiante en agronomie de l'Université Laval, nous avons préparé des ateliers éducatifs portant sur les semis et les aménagements de végétaux à privilégier pour une plantation en pots ou en bacs. Ainsi, durant ces ateliers, les résidents eurent l'opportunité de choisir des végétaux à mettre en terre en vue du projet de

verdissement; plus de 150 semis furent démarrés par une douzaine de citoyens lors de ces occasions. Le local communautaire a contribué à ces ateliers en fournissant les semences, l'équipement de germination et la terre. Les participants purent les rapporter à la maison afin de les entretenir jusqu'au moment de la plantation.



Par le biais du comité de résidents, les dates du 6 et 7 juillet furent retenues comme étant les dates pour débuter les aménagements. Ainsi environ 30 participants mirent la main à la pâte durant ces moments pour assembler les bacs de plantation, les disposer aux bons endroits, installer le géotextile, remplir les bacs de terre et planter les plants en question. De jeunes résidents participèrent à la corvée ainsi que de plus âgés, des hommes, des femmes, des personnes issues de l'immigration et des citoyens de la communauté d'accueil. Les gens s'investirent selon leurs disponibilités et leurs capacités. Les citoyens situés aux extrémités de la ruelle prirent en charge l'aménagement et l'entretien des bacs situés près de leur lieu de résidence. La réalisation de la placette publique, de la boîte à livre et du mur végétal eurent lieu durant les deux semaines qui suivirent avec la collaboration de bénévoles, des intervenants du local communautaires, de Nature Québec et d'un résident sous-traitant. La contribution exceptionnelle de M. Gagnon, propriétaire du garage sur lequel le mur végétal fut réalisé, contribua grandement à la réalisation des aménagements et à l'amélioration globale de l'apparence du secteur visé par les interventions. En effet, en plus du prêt d'équipements, il entreprit de repeindre son garage

et de réparer sa clôture de sa propre initiative. Il mit à notre disposition une source d'électricité et d'eau pour arroser les plantations durant l'été.



Nous mîmes sur pied un comité d'arrosage pour assurer l'entretien des végétaux durant l'été. Dans un premier temps, 6 personnes se portèrent responsables d'une journée d'arrosage par semaine. Après 2 à 3 semaines, considérant que cette façon de procéder ne fonctionnait pas, un calendrier d'arrosage fut installé dans la porte du local communautaire afin que les gens puissent y inscrire leurs disponibilités.





L'inauguration de la ruelle verte fut réalisée telle que prévue le vendredi 27 juillet. Afin de préparer cet événement, nous entreprîmes des démarches auprès de la ville de Québec 2 à 3 mois d'avance pour réserver des équipements et faire fermer la ruelle à la circulation automobile. Nous sollicitâmes la contribution de résidents du secteur afin qu'ils nous donnent un coup de main lors de la réalisation de l'activité. Ce fut la première activité qui eut lieu dans cet espace devenu un endroit de rassemblement.



Durant l'été, les intervenants du local utilisèrent à l'occasion cette placette pour y animer des rencontres, des cafés des résidents.Les résidents furent invités à récolter gratuitement les denrées alimentaires produites dans la ruelle pendant la saison estivaledèsqu'ils évaluaient que les aliments étaient prêts à être cueillis. Ils furent informés de cette possibilité par le bouche-à-oreille ainsi que par le biais d'enseignes explicatives exposées sur place. Avec le soutien du comité de résidents du secteur, le 12 octobre, une fête de fermeture de la ruelle eut lieu. Les membres du comité participèrent à planifier le goûter et les activités qui allaient être proposés pour l'occasion. Des tâches à effectuer furent réparties et planifiées dans un échéancier. Lors de cette occasion nous avons cherché à recueillir les commentaires et les observations des citoyens dans le but de bonifier le projet pour l'année suivante. Le 20 octobre, nous avons procédé au démontage et au remisage des installations pour l'hiver. Avec l'approbation des propriétaires concernés, certains intervenants et résidents du secteur mirent la main à la pâte pour ranger les installations sur des terrains privés. C'est avec l'aide de 8 résidents, un camion et une remorque prêtés par l'un d'eux, que le projet se terminadans la ruelle pour l'année 2018. Une évaluation de la démarche fut entreprise avec les partenaires, les intervenants et les résidents impliqués dans les semaines qui suivirent.

## Évaluation

Nous avons procédé à l'évaluation de la ruelle verte en 3 temps. D'abord, nous l'avons effectuée avec l'équipe d'intervenants du local communautaire, nous l'avons réalisée avec les partenaires impliqués dans le projet et finalement, nous l'avons analysée avec les résidents du secteur par le biais du comité de résidents et des citoyens que nous rejoignons. Voici ce qui ressort des commentaires et observations recueillies pendant cette démarche.

### Appréciation générale et amélioration de la mixité sociale

De façon générale, les citoyens ont apprécié lesaménagements et affirment que cet espace était plus agréable visuellement qu'avant. Les conteneurs de déchets et la voiture délabrée ont été déplacés en périphérie de la zone de verdissement. Le garage sur lequel est fixé le mur végétal a été repeint. L'enseigne « *PEPSI* » qui était fixée sur le mur arrière du

garage a été remplacée par une enseigne neuve. La clôture qui borde le terrain voisin du dépanneur a été rénovée. Ce propriétaire a également pris l'initiative d'épandre du concassé dans le chemin qui relie la ruelle au casse-croûte dans le but de le rafraîchir. Donc, certains citoyens ont entrepris d'améliorer leursinstallations dans la foulée des aménagements que nous avons entrepris. Conséquemment, la zone ciblée par les interventions paraît beaucoup mieux. L'une des appréhensions de départ était la peur que l'équipement soit vandalisé. Heureusement, cela n'a pas été le cas et cette réussite rassure certains citoyens face au projet et aux éditions à venir;ils ont pu constater qu'il est possible de réaliser un tel projet à Vanier.

Nous furent en mesure de réaliser le projet et d'impliquer des résidents de différentes cultures. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure d'affirmer que cette initiative a contribué de façon marquante à la création de liens significatifs entre les membres de ce groupe. Durant le processus de réalisation du projet, nous estimions que les citoyens pourraient apprendre à se connaître, qu'ils pourraient découvrir leurs forces respectives. Cependant, compte tenu des retards accusés au début de la saison, nous ne furent pas assez disponibles pendant l'été pour organiser des activités dans l'espace prévu à cet effet. Nous manquèrentégalement de ressources humaines pour être disponibles afin d'intervenir à tous les moments sur les interactions inadéquates survenues entre les citoyens pendant les périodes d'aménagement de l'espace ciblé. Minimalement, le projet aura fait ressortir des tensions interculturelles latentes vécues dans le quartier. Bien que ce soit principalement des gens issus de la communauté d'accueil qui s'impliquèrent pendant la réalisation du projet, nous sommes tout de même satisfaits de la participation des citoyens et citoyennes que nous avons réussi à obtenir. Effectivement, nous estimons que cette participation représente un bon point de départ pour les éditions à venir et que la démarche produira un effet « boule de neige ». Incontestablement, après avoir interrogé un nombre considérable de citoyens vivant dans les immeubles voisins pendant le porte à porte débuté en novembre 2018, nous pouvons affirmer que cette initiative a contribué à augmenter considérablement la visibilité du local communautaire dans le secteur de l'avenue Claude-Martin. Les résidents ont vu les aménagements, sont sympathiques à notre endroit et souhaitent contribuer à améliorer leur qualité de vie en supportant une démarche comme celle-ci l'été prochain.

#### La livraison des installations

Des délais considérables au niveau de la livraison des installations nuisirent au démarrage du projet. En effet, l'ensemble des aménagements s'effectua entre le 6 et le 26 juillet. Ces délais furent engendrés par plusieurs causes. Notamment, nous pouvons souligner que les organismes responsables du projet durent attendre après le soutien financier provenant de la ville de Québec pour financer l'achat des bacs de plantation. Ensuite, le fournisseur chez qui nous nous sommes procuré les bacs accusa un retard de livraison causé par une pénurie de pin blanc servant à leur fabrication. Également, les intervenantes de Nature Québec furent très occupées avant ces dates par l'aménagement et le suivi de projets similaires à Limoilou. Ces projets devaient tous être réalisés durant la même période de temps, ce qui était très difficile à accomplir compte tenu des ressources humaines limitées dont l'organisme disposait.

La livraison tardive des installations eut des conséquences importantes sur l'ensemble du projet. D'abord, une large proportion des semis démarrés par les résidents du secteur et les intervenants du local ne survécurent pas assez longtemps pour être plantés dans les bacs destinés à cet effet. Nous fûmes contraints de les transplanter plusieurs fois, de les déplacer et de les entretenir dans des conditions défavorables; le local communautaire dut déménager pendant cette période de temps. Ce retard de livraison obligea les intervenantes de Nature Québec à se procurer les plants toujours disponibles chez les fournisseurs au mois de juillet. Les plants nourriciers ne correspondaient majoritairement pas aux besoins exprimés par les résidents lors des séances de consultation. De nombreux plants de kale et de coriandre vietnamienne se retrouvèrent dans les bacs et ne trouvèrent pas preneurs. Les plants de tomates n'eurent pas le temps de mener à terme leurs fruits. Outre la coriandre vietnamienne, les fines herbes connurent un certain engouement.

Par ailleurs, ayant finalisé les aménagements à la fin du mois de juillet, les intervenants du local prirent leurs vacances au mois d'août. Les effectifs étant réduits pendant les vacances, devant également remplacer des collègues, les intervenants du local n'eurent pas le temps d'organiser des activités dans la ruelle autant qu'ils espéraient pouvoir le faire pendant l'été. Une cuisine collective fut réalisée avec les végétaux comestibles disponibles dans la ruelle et quelques cafés eurent lieu à la placette. Le départ de l'un des

deux intervenants au début du mois de septembre contribua à ce que cette situation ne s'améliore pas durant l'automne.

## - L'implication citoyenne

Au niveau de l'implication des résidents du secteur dans le projet, nous évaluons qu'elle a été irrégulière mais satisfaisante. Les citoyens se sont impliqués en assez grand nombre durant les corvées d'aménagement et l'organisation des événements. Nous estimons qu'environ 30 personnes se sont impliquées durant l'aménagement du projet, qu'une douzaine l'ont fait pendant la fête d'inauguration de la ruelle et qu'une dizaine de personnes s'impliqua pour souligner la fermeture de la ruelle et pour démonter le projet. Une plus grande régularité de l'implication aurait été nécessaire durant l'été au niveau de l'arrosage des plants et de l'entretien des lieux. Les intervenants du local durent compenser cette lacune lorsque la situation l'exigeait. Le dispositif d'arrosage disponible sur les lieux serait en partie à l'origine des difficultés que nous avons éprouvées à ce niveau puisqu'il était trop lourd à utiliser. Bien qu'il fut très apprécié d'avoir accès à l'eau courante chez un voisin situé à proximité du projet, il faut impérativement revoir cet aspect du projet l'an prochain.Les plants situés dans les bacs qui étaient situés sur l'asphalte souffraient de la chaleur puisqu'ils manquaient d'ombrage.Par contre, les citoyens situés aux extrémités de la ruelle participaient bien à l'entretien et à l'arrosage des végétaux; ils s'étaient montrés intéressés dès le départ à avoir des bacs près de leur lieu de résidence. Des poubelles fournies par la ville de Québec étaient disponibles dès l'inauguration de la ruelle. Toutefois, aucun résident du secteur ne voulait s'occuper de les faire vider en les plaçant au chemin le jour des ordures. À cause des mauvaises odeurs, nous fûmes contraints de les faire retirer par la ville de la zone concernée. Les citoyens utilisèrent à la place les conteneurs à déchets privés déjà présent à proximité. Les gens du quartierprirent en charge de ramasser les déchets par terre et d'effectuer le désherbage dans la plate-bande et les bacs.

#### - L'utilisation des lieux et des denrées alimentaires

La placette a été moyennement utilisée. Elle était un peu fréquentée le matin mais elle l'était surtouten soirée. On nous a rapporté que des personnes venaient y prendre de l'alcool et y fumer. De jour, il faisait trop chaud sur la placette puisqu'elle était

constamment exposée au soleil. Il faudrait améliorer les dispositifs d'ombrage pour l'année prochaine. De plus, les gens qui utilisaient les lieux avaient davantage tendance à le faire en se regroupant par individus appartenant à une même communauté culturelle.



Les plants comestibles ne convenaient pas à la réalité des citoyens.Les résidents n'étaient pas intéressés par le kale et la coriandre vietnamienne. Aussi, plusieurs personnes n'étaient pas au courant que ces végétaux étaient disponibles pour tous les gens du quartier. De plus, certains citoyens ont uriné dans les bacs et le mot s'est passé. Conséquemment, plusieurs étaient réticents à consommer les végétaux disponibles. Certaines personnes ont gaspillé des tomates en se les lançant dessus. Pour ce qui est des plantes décoratives, elles furent très appréciées; elles prospérèrent abondamment et contribuèrent à enjoliver remarquablement l'espace aménagé.À l'automne, les citoyens ont pu en prélever quelques-unes afin de les rapporter à la maison avant que le gèle ne s'impose. Nous pouvons affirmer que la boîte à livre est une réussite; elle est très utilisée. Par contre, les livres sont majoritairement déposés par les intervenants du local communautaire et des bénévoles de la ressourcerie « Le Chiffonnier ». Les citoyens semblent seulement y prendre des livres sans faire d'échange. Il faudrait encourager davantage les citoyens à effectuer les échanges lors de l'utilisation de la boîte à livre.Les faux-dos d'âne en peinture ne semblent pas avoir eu d'impact significatif sur la vitesse de

la circulation. Aucun changement de comportement des automobilistes qui a vraiment été noté à cet égard.

## La saison se termine sur une note positive...

En effet, il ressort du porte à porte que nous avons amorcé dernièrement que cette initiative a été grandement appréciée par les résidents du secteur que nous ne connaissions pas jusqu'à présent. Selon des commentaires recueillis,« c'est à l'aide de projets comme celui-ci que nous pourrions favoriser la mixité sociale dans le secteur ». De nouvelles personnes expriment leur intérêt à s'impliquer dans ce projet lors de sa prochaine édition et nous laissentleurs coordonnées afin que nous puissions communiquer avec elles au moment venu pendant l'hiver 2019.

## Recommandations pour l'édition 2019

### Au niveau des installations;

- Planter des végétaux comestibles qui tiennent compte des recommandations et des intérêts des résidents (tomate, concombre, laitue, haricot, plus de fines herbes, etc.)
- Deux familles africaines souhaiteraient pouvoir aménager des plants de végétaux comestibles qu'ils utilisent dans la cuisine africaine.
- Revoir la méthode d'arrosage puisque le boyau utilisé est trop lourd et qui rend la tâche difficile.
  - Distributeur d'eau dans les bacs, arrosoirs, redimensionner les boyaux, disposer de plus d'un accès à l'eau courante, installer un boyau permanent dans les bacs, etc.
- Améliorer les dispositifs d'ombrage
  - Une autre colonne pour poser une toile carrée?
  - Revoir les fanions au-dessus de la table de pique-nique afin d'avoir plus d'ombrage (plus d'unités, utiliser des pièces de tissus colorées, mettre des cordes verticales derrières les bacs pour y faire monter de la vigne, etc.)
- Aller chercher du financement pour bonifier le projet.

- Approcher la ville.
- o Faire des collectes de fonds.
- Installer des jardinières sur les poteaux qu'on retrouve près de la zone ciblée.
- Occuper davantage l'espace disponible dans la ruelle.
- À la demande du propriétaire, planter des végétaux vivaces grimpants qui pourraient pousser sur la clôture située à l'arrière du 540 Claude-Martin.
- Prévoir un dispositif d'éclairage dans la zone de la placette afin qu'elle puisse être utilisée en soirée. Un tel éclairage sécuriserait le voisinage et inciterait à utiliser les lieux à la nuit tombée tout en diminuant les probabilités que des gens se servent de ce lieu pour y consommer de l'alcool ou des drogues.
- Fabriquer un chariot pour déplacer les bacs lors de l'aménagement et du déménagement du projet afin d'éviter les blessures.

### Au niveau des communications et des activités;

- Faire la programmation d'activités à l'avance.
- Afficher un babillard des événements et activités à la placette.
- Intérêt pour avoir des soirées projections/discussion sur la placette.
- Prévoir la fête d'inauguration et de fermeture plus tôt.
- Afficher que les végétaux comestibles peuvent être récoltés par tout le monde dans des endroits bien en évidence et indiquer ce qu'il peut être intéressant de faire avec ceux-ci. De plus,nous estimons que s'il était mieux indiqué que tous les résidents peuvent récolter les denrées produites, les gens du voisinage les respecteraient davantage.
- Afficher "Prenez-en un, donnez-en un" sur la boîte à livre.
- Proposer de la danse en ligne (notamment du country) ainsi que la projection de films, de documentaires dans les activités extérieures à réaliser l'an prochain.



# Aménagement des bacs de plantation





# Fête d'inauguration de la ruelle verte







